

PROGRAMME DE BOURSES LINGUISTIQUES

Appel à candidatures 2021

L'Ambassade de France près le Saint Siège et la Fondation des Pieux Etablissements de la France à Rome et à Loreto soutiennent conjointement un programme de bourses de formation linguistique réservé exclusivement aux étudiants(es) des établissements universitaires pontificaux romains.

Calendrier :

27 janvier : publication de l'appel à candidatures

16 avril : clôture de l'appel à candidatures

Mobilité en France :

1 mois exclusivement en **juillet ou août 2021**, à l'**Institut catholique de Paris**

BOURSES DE FORMATION LINGUISTIQUE Juillet/août 2021

Candidats éligibles	<ul style="list-style-type: none">• Tout étudiant inscrit dans les établissements universitaires pontificaux romains (universités, athénées et collèges) quels que soient leur nationalité, leur statut - prêtres, séminaristes, religieux(se)s et laïc(que)s-, leur niveau d'études ou de français• Acquérir une meilleure maîtrise du français pour un projet d'études, travaux de recherche, projets professionnels ou pastoraux• Ne pas avoir déjà bénéficié du présent programme
Domaine	Aucune restriction concernant les disciplines d'études
<u>Prestations</u>	<u>Bourse prévoyant une allocation mensuelle de 920 euros</u> (déduite de 320 euros si le boursier souhaite et peut bénéficier d'un logement en résidence universitaire) <u>Couverture sociale pendant le mois de séjour en France</u> <u>Cours de français selon le niveau</u>
Dossier de candidature <u>Avant le 16 AVRIL</u>	<u>ETAPE 1 : FAIRE LA DEMANDE EN LIGNE</u> Remplir en français ou en italien le formulaire de candidature en ligne et cliquer sur « envoyer ». <u>ETAPE 2 : ENVOI DES PIÈCES JUSTIFICATIVES :</u> PAR MAIL : à borse@ifcsl.com . L'ensemble des pièces doit être présenté dans un document unique au format pdf.

	<ul style="list-style-type: none"> • Une lettre de motivation (français, italien ou anglais) dans laquelle le candidat présente son parcours académique et les raisons de sa candidature • Une (ou plusieurs) lettre de recommandation (enseignant, supérieur(e) ou directeur de thèse, etc.), à l'attention de <i>Madame Fabienne Couty, Conseillère culturelle de l'Ambassade de France près le Saint Siège</i> • Un curriculum vitae (2 pages maximum) • Une photocopie de la carte d'étudiant en cours • Une photocopie du passeport ou de la carte d'identité • Le cas échéant, une attestation du niveau de français • Le cas échéant, d'autres documents qui peuvent appuyer la candidature (articles, participation à un colloque, activités scientifiques/professionnelles ou pastorales....) <p>Un mail accusant réception du dossier sera adressé au candidat A L'ISSUE DE <u>LA 2^e ETAPE</u>. Aucun message ne sera envoyé après la première étape.</p> <p><u>Seuls les dossiers complets seront pris en compte.</u></p>
<p>Critères d'évaluation</p>	<p>La sélection des candidatures est effectuée par l'Institut français – Centre Saint-Louis, Service culturel de l'Ambassade de France près le Saint-Siège.</p> <p>Seront pris en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le parcours académique du candidat, • Ses motivations, • Le lien entre la langue française et le projet d'études. <p>La priorité sera donnée aux candidats qui souhaitent améliorer leur niveau de français pour préparer ou mener à bien leurs travaux de doctorat futurs ou présents.</p>
<p><u>Procédure en cas d'acceptation de la candidature</u></p> <p><u>MAI</u></p>	<p>Toute candidature présentée recevra une réponse.</p> <p><u>ETAPE 1 : CONFIRMATION PAR L'ETUDIANT DE L'ACCEPTATION DE LA BOURSE</u> Le candidat sélectionné recevra une notification par mail, il devra confirmer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'acceptation de la bourse proposée • Le logement identifié • La satisfaction des conditions d'entrée et de séjour en France <p><u>ETAPE 2 : ENVOI DE DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES</u> Un formulaire à remplir Une copie de votre visa ou permis de séjour</p>